

---

**Formation passerelle d'assistants-tes en soins et santé communautaire pour les aides-soignants-tes et reconnaissance des nouveaux profils professionnels**

Les formations dans le domaine des soins ont évolué vers un système compatible avec l'OFFT et les cantons romands ont mis sur pied la formation infirmière en HES et le CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC).

Une enquête, demandée par le Service de la Santé et conduite par la Haute école de santé Arc auprès des institutions de soins jurassiennes, a mis en évidence le besoin de créer une passerelle pour l'obtention d'un CFC exprimé par les aides-soignant-tes et l'intérêt porté par les employeurs à cette perspective.

En décembre 2006, les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel par leurs services de la formation professionnelle et les autres services concernés ont validé la formation passerelle retenue et décidé de l'offrir dans les trois cantons. Aujourd'hui, cette formation connaît un grand succès chez nos voisins et dans tous les cantons romands.

La passerelle projetée pour août de cette année a été annoncée aux institutions, aux aides-soignants-tes intéressés-es et par conférence de presse. Elle prévoit une formation gratuite, en emploi, d'une durée de deux ans sur la base d'un contrat d'apprentissage tripartite entre l'employé, l'employeur et l'école.

Pour des questions d'organisation et financières, la direction de l'Hôpital du Jura a décidé de ne coopérer actuellement à ce projet et tous-tes les aides-soignants-es intéressés-es ont reçu une réponse à leur demande allant dans ce sens. Cette décision met en péril la concrétisation de cette formation à court, mais aussi à long terme dans le canton.

Le personnel aide-soignant des institutions de la santé et du social n'est pas entendu dans sa revendication d'améliorer son niveau de qualification, d'acquérir de nouvelles compétences et de se mettre en adéquation avec le niveau de formation actuellement développé dans le canton par voie d'apprentissage. Le développement des CFC d'assistance en soins et santé communautaire est une pierre à l'édifice de la valorisation des métiers de la santé majoritairement métiers de femmes. En cela il représente aussi un enjeu social de taille.

Pour les 250 aides-soignantes ayant répondu à l'enquête, les 70 ayant sollicité l'Ecole de soins infirmiers du Jura pour améliorer leur niveau de qualification et leur statut, la situation est inadmissible.

**Nous demandons donc au gouvernement :**

- **Quelle est sa position face à la résistance des institutions à l'insertion des nouveaux profils professionnels en leur sein ?**

**Delémont, le 21 mars 2007**

- **Quelles propositions il fait pour obtenir une adéquation entre les formations offertes dans le canton et les postes de travail proposés dans les milieux de soins ?**
- **Quel soutien il compte offrir au personnel du domaine de la santé qui souhaite améliorer sa qualification et obtenir un meilleur statut professionnel ?**
- **Quelle compensation il envisage d'offrir aux institutions pour pallier les absences du personnel suivant cette formation ?**

**Pour le Groupe Socialiste :**

**Marlyse Fleury**